

Istres Sports Pêche Sportive : Année 2010.

Siège Social : OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS D'ISTRES.

2, Chemin de la Combe aux Fées - C.E.C. Les Heures Claires - 13800 ISTRES

Tél. 04 42 55 92 58 - Fax. 04.42.56.38.77 - **Courriel** : oms.istres@wanadoo.fr

ISTRES SPORTS PECHE SPORTIVE - **OMSISTRES** : <http://omsistres.com/>

Blog ispmartino : <http://pilfrance.spaces.live.com/>

Site Internet de promotion du club : <http://www.ispmartino.fr/>

Bureau de la section :

Président : Jean Pierre GAVOILLE

Trésorier : Richard SOSSICH

Secrétaire : François MARTINOWSKI

Nos actions :

En accord avec les statuts et le règlement de la F.F.P.S.C. voici les principales actions menées au sein d'Istres Sports Pêche Sportive :

- 1) La promotion et le développement de la pêche au coup (en particulier celle de la compétition)
- 2) L'organisation de nos propres concours et manifestations liées à ce sport ;
- 3) La participation aux compétitions départementales régionales et nationales ;
- 4) La transmission de notre passion aux plus jeunes ;
- 5) La création principalement en direction des jeunes (dans la mesure du possible) d' une école de pêche sportive ;
- 6) L'organisation d'entraînements sur des plans d'eau spécifiques afin de mieux appréhender les différentes techniques de pêche ;
- 7) L'organisation mensuelle de réunions de synthèse ;
- 8) La participation à la protection de la faune, de la flore et de l'environnement ;
- 9) L'application des décisions de notre fédérations (réglementation, décisions...) ;
- 10) Rassembler autour de nous tous les passionnés de notre sport.

Modalités pour exercer :

Pêche en loisir Il vous sera demandé :

La carte de pêche Fédérale

La carte de membre du club

Adulte : 20 Euros.

Femme : 10 Euros.

Enfant : 05 Euros (Jusqu'à 16 ans)

Membre Bienfaiteur : 10 Euros.

La pêche en compétition Il vous sera demandé :

La carte de pêche Fédérale

La carte de membre du club

La licence FFPSC Adulte (53 Euros)

Jeune (20 Euros)

Un certificat médical obligatoire.